- Lettre ouverte type pour les médias -

**« LE REMÈDE AUX COUPURES »**

**Des économies jusqu’à 3G$ par année dans les finances publiques**

**grâce à une assurance médicaments 100% publique**

Jacques Benoit, Coalition solidarité santé

Xxxx, groupe régional

Alors que le premier ministre Couillard et son ministre Leitao font la leçon de la rigueur budgétaire sur toutes les tribunes, il est pour le moins incompréhensible qu’ils ne se soient jamais arrêtés à une des plus grosses dépenses du gouvernement : les médicaments prescrits!

Au Québec, en 2012, les dépenses totales en médicaments prescrits se chiffraient à 7,5 milliards $. Or, il faut savoir que nous les avons payés 30 % de PLUS que dans la moyenne des autres pays développés et que cette situation est en grande partie causée par un régime d’assurance médicaments mixte (privé-public) qui ne permet pas au gouvernement de contrôler les coûts. Même le Commissaire à la santé et au bien-être du Québec, dans son rapport de mars 2015, écrivait que ce régime mixte privé-public était trop onéreux et méritait d’être révisé.

C’est pourquoi la COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ a lancé une campagne d’appui citoyen intitulée « Le remède aux coupures, ça existe ! Pour une assurance médicaments 100% publique ».

Une assurance médicaments 100% publique serait rentable pour tout le monde. D’abord pour les entreprises qui verraient leurs coûts en assurances collectives diminuer, ensuite pour les citoyen.ne.s qui paieraient leurs médicaments moins cher et auraient plus d’argent dans leurs poches, et enfin pour les finances publiques qui pourraient économiser plus d’un milliard $ par année, permettant ainsi de ne pas couper dans les budgets de la santé et de l’éducation, mais de mieux les financer.

La COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ invite la population à visiter le [site WEB](http://remedeauxcoupures.cssante.com/), <http://remedeauxcoupures.cssante.com/> , où elle peut s’informer sur les enjeux d’un tel régime entièrement public et où elle peut appuyer la campagne par un simple envoi automatisé d’une lettre à son député.

Il est important que tous les députés du Québec connaissement les avantages d’un tel régime entièrement public, et qu’ils fassent pression sur le gouvernement qui a déjà en main toutes les études lui démontrant non seulement la viabilité d’un tel régime, mais également que les économies à y réaliser pourraient être de 1 à 3 milliards de dollars par année.

Alors, qu’attend-il pour agir ?

Demandons-le-lui tous ensemble.